Chroniques de l'Oncle Benz

3

La propriété capitaliste : ni possession, ni cession. Proudhon le prolétaire comptable.

C'est en critiquant radicalement la notion d'échange *dans* l'entreprise que Proudhon est un grand de l'économie politique. Et pas des moindres, car l'analyse proudhonienne va à l'encontre non seulement de l'économie politique dite classique, qui lui est contemporaine, mais aussi du marxisme, dont l'instrument de base pour analyser l'exploitation est la notion de « plus-value », résultat de l'échange entre patron et salarié. Cette analyse prend enfin à rebrousse poils le courant dit néo-classique qui devient hégémonique à la fin du XIXème siècle et repose sur la caractérisation de *tout* phénomène économique comme échange.

Qu'est ce à dire qu'il n'y a pas d'échange *dans* l'entreprise ? C'est dire que le propriétaire capitaliste n'échange avec personne *dans* l'entreprise, il ne cède rien de son produit, le produit de l'entreprise, il le *répartit,* ce qui est tout autre chose qu'un échange : la répartition en appelle à une décision, un pouvoir *dans* une collectivité alors que l'échange concerne des personnes autonomes (individus ou personnes morales) qui vendent et achètent sur un « marché ». Le salarié d'une entreprise n'est pas un artisan qui vend une prestation à un entrepreneur, il est un travailleur subordonné à l'entrepreneur (c'est la définition légale du salariat : rapport de subordination).

Il faut attendre un article de R.H. Coase en 1937 (« La nature de la firme »), devenu un classique de la littérature économique[1], pour que les économistes non marxistes comprennent le problème : l'entreprise (la firme) se construit contre le « marché », elle n'est pas un lieu de rencontre ou capital et travail s'échangent, se cèdent réciproquement (files moi du capital contre mon travail, vente ou location…) mais un lieu d'organisation où la relation d'autorité entre propriétaire et salariés décide de la répartition du produit de l'entreprise.

Ce que les économistes marxistes, avec leur fixette sur la « plus-value » comme bénéfice réalisé par le patron dans son échange avec l'ouvrier, n'ont jamais compris. Ce qui n'est pas grave puisque il n'y a plus d'économistes marxistes…

L'économie de l'entreprise est une économie domestique, de répartition, pas une économie d'échange. L'entreprise est une « maison » (une Cité, voir chronique 1) dans laquelle le problème à résoudre est celui de la relation d'autorité, pas celui de l'échange « inégal ».

Si dans l'entreprise il n'y a pas d'échange mais une répartition, alors la question qui se pose au niveau de l'entreprise, n'a pas à voir avec l'économie mais avec la justice, c'est-à-dire au final la démocratie dans sa définition moderne (l'égalité de principe des membres d'une collectivité dans la

[1] Traduit en 1987 dans la Revue française d'économie, vol.2, n°1. Téléchargeable sur Internet (site des revues : Persée).

délibération et la décision[2]). La question qui se pose est : qui décide dans l'entreprise? La question anarchiste par excellence, qui met dans l'embarras nos démocrates…ou en fait des libertaires[3].

Passons à l'analyse proudhonienne.

L'absence d'échange et la propriété capitaliste

Voyons voir. Comme toujours avec Proudhon il faut synthétiser, biffer les digressions, se méfier comme la peste de son moralisme à deux sous, laisser tomber la rhétorique, bref trancher dans le lard !

Reste une démonstration en trois temps : l'analyse de la comptabilité capitaliste dans l'entreprise, le salariat comme non relation d'échange et la réduction finale de la propriété capitaliste à une relation d'autorité dans un groupe social.

1) L'analyse proudhonienne de la comptabilité dans l'entreprise.

Pierre-Joseph part de la comptabilité classique (enfin presque, cherchez l'erreur, solution en fin de paragraphe) valable, aujourd'hui comme en 1840, pour une entreprise quelconque, capitaliste comme coopérative : « D'après les principes du commerce et de l'économie politique, pour qu'une entreprise industrielle soit bonne, il faut que son produit soit égal : 1° à l'intérêt du capital ; 2° à l'entretien de ce capital : 3° à la somme des salaires de tous les ouvriers et entrepreneurs ; de plus il faut autant que possible un bénéfice quelconque de réalisé. »[4]

Pour les nuls en économie, rappelons qu'on appelle capital tout bien durable nécessaire à un usage prolongé (bâtiments, machines, etc.). Tout bien étant « traduisible » en argent dans une économie d'échange, l'argent étant le moyen le plus commode pour faire les transactions nécessaires et répétées que demande la vie économique (quand le producteur ne consomme plus directement le produit de son travail mais doit l'échanger contre un autre). L'échange suppose que le bien échangé (vendu ou loué) est à la disposition de celui ou celle qui l'a acheté ou loué (certes trivial mais on a vu que notre jurassien se mettait les pieds dans le tapis sur cette question…).

Avançons sur le produit de l'entreprise:

En comptabilité, le capital de départ est considéré comme prêté, et comme tel il donne droit à des intérêts (réciprocité des services, l'apéro que doit le voisin auquel oncle Benz a prêté sa tondeuse, voir chronique 2), voilà pour « l'intérêt du capital ».

Le bien durable étant usé à l'usage il faut prévoir son entretien et son remplacement futur (amortissement), voili pour « l'entretien de ce capital ».

[2] On peut être un génie et un imbécile, on sait que Proudhon était un misogyne maladif et défendait mordicus l'autorité de l'homme dans la famille (dans la « maison »). Sur cette problématique comme « oubli » des théoriciens de la justice, voir l'excellent ouvrage de Susan Moller Okin : Justice, genre et famille, 1989, trad. Fr. 2008, Champs Essais.

[3] Voir le livre intéressant d'un auteur non libertaire : Capitalisme ou démocratie , Marc Fleurbaey, Grasset, 2006.

[4] Qu'est ce que la propriété ?, chap. IV, Cinquième proposition. L'édition que vous voulez

Le produit du travail donne droit à un revenu pour le travailleur, le salaire, et si l'entrepreneur travaille réellement dans l'entreprise, itou pour lui, voilo pour « la somme des salaires de tous les ouvriers et entrepreneurs »[5].

Reste le bénéfice, aléatoire et nécessaire, pour faire face en trésorerie aux risques futurs mais aussi développer des projets, etc. Sous forme de produit, le bénéfice est réintroduit dans le capital de l'entreprise au bilan. Ceci après qu'une part, souvent appelée par les économistes le « résidu », soit soustrait du bénéfice. Le résidu est laissé à l'arbitraire du propriétaire de l'entreprise (individu ou collectif, sous forme coopérative comme sous forme de groupe d'actionnaires), on parle de profit quand le « résidu » revient au propriétaire capitaliste.

« Admirons le génie fiscal et rapace de la propriété : autant l'aubaine prend de noms différents, autant de fois le propriétaire prétend la recevoir… ». C'est Pierre-Joseph qui cause comme ça et comme toujours avec le jurassien furieux il faut prendre le terme « aubaine » avec des pincettes, mais reste l'idée : sous la forme comptable on en oublierait presque que l'entreprise et son produit appartiennent en totalité au propriétaire et que les catégories d'échange (intérêt contre cession de capital, salaire contre travail, profit contre…quoi au juste ?) n'en sont pas dans la « réalité vraie » (comme dirait la nièce d'oncle Benz).

Ainsi à tous les stades de la vie d'une entreprise et d'un point de vue comptable, le capitaliste se paie à des titres différents, dont certains sont fictifs (l'intérêt sur le capital qu'il se prête…à lui-même), d'autres possibles (le salaire s'il travaille, mais qui décide du montant de ce salaire ? Lui-même !), le profit comme « résidu » non affecté du bénéfice de l'entreprise. Il n'y a pas d'échange réel à l'intérieur de l'entreprise, même si pour l'analyse comptable il est utile d'avoir cette perspective, l'échange est virtuel.

« Je ne connais rien de plus joli que cette fable : Je suis entrepreneur, je prends la première part ; Je suis travailleur, je prends la seconde ; Je suis capitaliste, je prends la troisième ; Je suis propriétaire, je prends tout. »[6]

Dans l'entreprise capitaliste, comme dans toute entreprise, il n'y a pas d'échange (cession d'un bien, d'un revenu, contre un autre) il y a une répartition, répartition décidée par le propriétaire. Un œil attentif sur la comptabilité proudhonienne aura remarqué que les salaires, pour Pierre-Joseph, ne sont pas un coût pour l'entreprise (comme l'achat de biens intermédiaires par exemple) mais bien un produit de l'entreprise, c'est ce que l'on appelle avoir une perspective de classe sur l'économie (les travailleurs associés en groupe de pair ne considèrent pas leurs revenus comme une charge de l'entreprise mais bien comme un produit, ce pour quoi justement ils se sont associés…).

2) L'absence d'échange dans le salariat

Le propriétaire capitaliste ne vend ni ne prête son capital aux travailleurs (le prêt que ferait une banque mutualiste à une coopérative ouvrière par ex.). Ce capital (bâtiments, machines, etc.), les travailleurs n'en ont pas le libre usage, ce sont des salariés de l'entreprise, subordonnés au propriétaire capitaliste.

Dire que le salarié « loue » son travail (sa « force de travail », son « temps de travail » ou ce qu'on veut…) c'est faire de la métaphysique, pas de l'économie. Où est l'échange demande Proudhon, et il répond :

---

[5] Dans les grandes entreprises capitalistes, les propriétaires travaillent rarement dans l'entreprise, d'où le revenu mixte des managers qui se substituent au propriétaire dans la direction de l'entreprise: revenus formés de salaire et capital, avec des formes dérogatoires (bonus sur salaires, stocks options, etc.).

[6] Qu'est ce que la propriété ?, chap. IV, Cinquième proposition. L'édition que vous voulez.

« …le travail des ouvriers a créé une valeur ; or cette valeur est leur propriété. *Mais ils ne l'ont ni vendue, ni échangée ; et vous, capitaliste, vous ne l'avez point acquise*. Que vous ayez un droit partiel sur le tout pour les fournitures que vous avez faites et les subsistances que vous avez procurées, rien n'est plus juste : vous avez contribué à la production, vous devez avoir part à la jouissance. Mais votre droit n'annihile pas celui des ouvriers, qui, *malgré vous*[7], ont été vos collègues dans l'œuvre de produire. Que parlez-vous de salaires ?(…) Le salaire est la dépense qu'exigent l'entretien et la réparation journalière du travailleur ; *vous avez tort d'y voir le prix d'une vente*. *L'ouvrier n'a rien vendu* : il ne connaît ni son droit, ni l'étendue de la cession qu'il vous a faite, ni le sens du contrat que vous prétendez avoir passé avec lui. »[8]

Il n'y a ni échange ni association entre capitaliste et salarié, le salarié n'est ni un travailleur indépendant qui vend une prestation au capitaliste, ni un « collègue » du capitaliste qui déciderait, comme pair d'un collectif, de la répartition des revenus de l'entreprise. Le salariat ne s'explique donc pas par un rapport d'échange ou un rapport d'association mais par une relation de subordination.

Il faut encore souligner combien cette perspective proudhonienne est fondamentale, non pas parce qu'elle vaudra un prix Nobel à R.H. Coase (qui montrant le mal apportait le remède en inventant un coût de l'échange, le « coût de transaction », coût économisé d'après lui par l'instauration du salariat d'où efficacité économique de la firme contre le « marché »)…mais parce qu'elle ouvre, après Coase, le problème de la hiérarchie comme problème économique : si la répartition est en certaines situations plus efficace économiquement que le « marché », en quoi l'autorité de l'entrepreneur dans cette répartition est-elle plus efficace, économiquement, que l'autogestion? Cette question sera posée par un groupe d'économistes américains dits radicaux à partir de la fin des années 60, et le débat qui s'en suivra dans l'économie « orthodoxe »[9] sera à l'origine des nouvelles théories du management, de « la gouvernance d'entreprise », etc.

3) La propriété capitaliste : ni possession, ni cession, alors quoi ?

Avec l'entreprise capitaliste on passe de la propriété « sur les choses » à une propriété sur…quoi au juste ? Oncle Benz vous laisse réfléchir à la question, et les spécialistes du Droit avec ! L'entreprise capitaliste est légalement une « société de capitaux ». Mais ces capitaux n'étant pas prêtés aux travailleurs de l'entreprise, alors quoi ?

La propriété capitaliste comme *fausse fiction légale* (voir chronique 2) mais une propriété quand même, la vraie propriété critiquable pour Proudhon : Celle qui renvoie non à une possession (un usage de la chose), non à un échange (le capitaliste ne cède ni ne loue ni ses capitaux) mais à un pouvoir au sens anarchiste du terme : une relation d'autorité au sein d'une « société », société dont une partie des acteurs, les salariés, est exclue des délibérations et décisions, situation qui définit la relation d'autorité. Voici résumée la « questions sociale » dans cette société - de capitaux - qu'est l'entreprise capitaliste.

La prochaine chronique continuera sur cette lancée, nous nous occuperons du « profit », miroir aux alouettes de la critique du capitalisme (même Sarkozy voudrait partager le « profit », c'est dire si la critique radicale avance…) et dont Pierre-Joseph, moralisateur en diable mais pas du capitalisme, se fichait comme d'une guigne ! Et la suivante reviendra sur la différence fondamentale entre Marx et Proudhon en matière économique : la « plus-value » (résultat d'un échange) contre « l'erreur de

[7] Proudhon n'est pas un adepte de la cogestion.

[8] Qu'est ce que la propriété ?, chap.III, paragraphe 5. C'est oncle Benz qui souligne.

[9] Voir le résumé de ce débat dans le texte de Bruno Tinel : « Histoire d'un dialogue houleux entre le courant radical et le *mainstream* », 2002. Téléchargeable sur Internet.

compte » (résultat d'une répartition), et on s'apercevra que le petit-bourgeois n'est pas celui qu'on dit habituellement…Bref celles-ci et d'autres à venir.

Oncle Benz